

Calendrier prévisionnel d'ouverture du PO 2014-2020
Volet FSE
Année 2016 (prévisionnel)

17/02/2016

N° axe	Intitulé de l'axe	Objectifs	Période d'ouverture		
			janvier/février 2016	mars-16	juin/juillet 2016
Axe 7	Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	7.1: Augmenter le taux d'accès à l'emploi et à la formation des participants demandeurs d'emploi ou inactifs par la personnalisation de l'accompagnement	Période 1		
		7.2 : Accroître la participation des jeunes NEET ou en grande difficulté à la formation préqualifiante ou qualifiante		Période 2	
		7.3 : Accroître l'insertion professionnelle des jeunes par l'immersion en entreprise, les stages longs et les formations en alternance			Période 3
		7.4 : Accroître les compétences des conseillers d'orientation professionnelle et du service public de l'emploi au contact des publics			Période 3
		7.5 : Accroître l'insertion professionnelle et l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi, notamment de longue durée, par le soutien à des initiatives partenariales locales et des expérimentations innovantes	Période 1		
		7.6 : Augmenter la création d'entreprises pérennes par les personnes les plus éloignées du marché du travail et notamment par des femmes	Période 1		
Axe 8	Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs	8.1 : Accroître l'accès des demandeurs d'emploi à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail			Période 3
		8.2 : Accroître l'offre et la participation aux actions de renforcement de la maîtrise des savoirs de base grâce à une plate-forme et des actions collectives		Période 2	
		8.3 : Augmenter la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur localement et hors du territoire			Période 3
Axe 9	Développer l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs	9.1 : Augmenter la qualification des entrepreneurs et créateurs en matière d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines à travers des démarches collectives	Pas d'ouverture en 2016		
		9.2 : Accroître la maîtrise des savoirs de base par les actifs occupés	Pas d'ouverture en 2016		
		9.3 : Accroître par la formation qualifiante les compétences des salariés – en lien avec les besoins de développement identifiés notamment par la SRI-SI afin de sécuriser leurs parcours professionnels	pas d'ouverture en 2016		
Axe 10	Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté	10.1 : Augmenter l'insertion des jeunes en difficulté par l'accompagnement social et le placement familial			Période 3
		10.2 : Accroître les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population	Période 1		
		10.3 : Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire		Période 2	
Axe 11	Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques	11.1 : Professionnaliser l'administration et accroître l'efficacité du service public par la formation des agents et par l'amélioration de l'organisation de l'offre de services		Période 2	